



COMMUNIQUE DE PRESSE

Conférence publique de la Chambre des salariés

INTERMINABLE CRISE DE L'EURO ?

EUROKRISE OHNE ENDE ?

La Chambre des salariés organise en date du 7 mai 2014 une conférence publique intitulée « Interminable crise de l'euro? », avec l'économiste allemand de renommée internationale, le Professeur Dr Heiner Flassbeck.

En 1998, Heiner Flassbeck devient Secrétaire d'État au ministère fédéral allemand des Finances. Il entre au secrétariat de la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED) à Genève où il dirige le service Mondialisation et stratégies de développement de 2003 à 2012. En janvier 2013, il fonde flassbeck-economics (www.flassbeck-economics.de), une institution consacrée à la sensibilisation aux questions économiques et au conseil en matière d'économie politique.

Il critique l'actuelle gestion de l'union monétaire, axée avant tout sur la stabilité budgétaire. Selon lui, cette mauvaise gérance mettrait en péril l'existence même de la monnaie unique européenne. La concentration exagérée sur les questions budgétaires crise des dettes souveraines (crise des dettes souveraines) a empêché la mise en place d'une thérapie globale et ciblée.

Il est tard, mais pas encore trop tard pour changer de voie.

D'après Heiner Flassbeck, les principaux pays créditeurs doivent changer radicalement de position et miser sur une stratégie qui intègre avant tout des efforts concrets de leur part en vue de réduire les écarts de compétitivité. Ce n'est que de cette manière que la zone euro parviendra à sortir de la grave récession et à surmonter la crise.

La conférence aura lieu le mercredi, le 7 mai à 18h30 à Hôtel Parc Belair, 111 avenue du X Septembre ; L-2551 Luxembourg.

L'entrée est libre. Une traduction en français est assurée.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le site internet « www.csl.lu, rubrique Actualité/Événements », ou si vous désirez vous inscrire à cette manifestation, envoyez un courriel électronique à l'adresse suivante: csl@csl.lu, avant le 5 mai 2014.

Luxembourg, le 15.04.2014

communiqué N°6

